



**Construction
de centrales solaires
en autoconsommation**

En partenariat avec






**BANQUE des
TERRITOIRES**



Devenir son propre fournisseur d'électricité verte

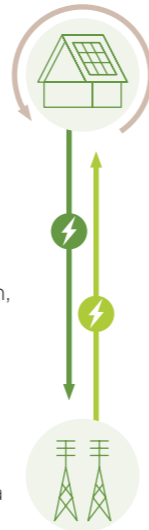
L'autoconsommation est une solution écologique et économique pour produire votre propre électricité. Nous pouvons vous aider à valoriser vos surfaces disponibles : en toiture, en ombrières de parking ou au sol ! Notre équipe d'experts vous accompagne tout au long de votre projet avec une offre clé en main, adaptée à vos besoins et à votre situation.

Contexte

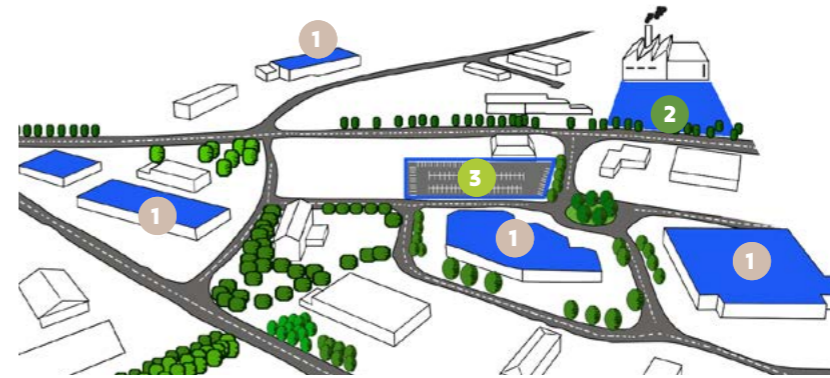
-  Une urgence mondiale (Accords de Paris) : **limiter le réchauffement climatique à 2°C**
-  Des objectifs stratégiques fixés par la PPE : **40 % de production d'électricité issue des EnR en 2030**
-  Un objectif opérationnel : **13 à 36 % de part du photovoltaïque dans le mix énergétique en 2050 dans les scénarios RTE**

Principe

- 1** Je consomme l'électricité que je produis.
- 2** Lorsque ma production est **supérieure** à ma consommation, **je vends le surplus** d'énergie à un fournisseur d'énergie.
- 3** Lorsque ma production est **inférieure** à ma consommation, **j'achète l'énergie** manquante à un fournisseur d'énergie.



Surfaces potentielles pour l'autoconsommation



- 1** Toiture à partir de 1 000 m².
Tout type de bâtiment : supermarché, magasin, entrepôt, piscine, etc.
- 2** Sol entre 1 000 m² et 1 ha
- 3** Ombrières de parking à partir de 1 500 m² ou 100 places.

Déroulé d'un projet



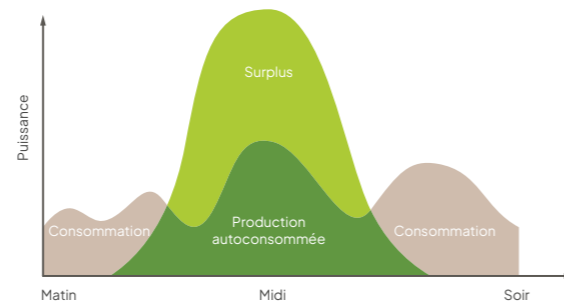
Autoconsommation et Autoproduction

Le **taux d'autoconsommation**, c'est la part de l'énergie produite qui a été consommée sur place :

Production utilisée ●
Production totale ● + ●

Le **taux d'autoproduction**, c'est la part de l'énergie consommée qui a été produite sur place :

Production utilisée ●
Consommation totale ● + ●



- Plus le taux d'autoconsommation est élevé, moins il y a d'énergie injectée sur le réseau.
- À contrario, plus le taux d'autoproduction est élevé, moins on soutire d'énergie du réseau, et donc plus on est indépendant énergétiquement.
- Le dimensionnement optimal est déterminé afin d'équilibrer ces deux indicateurs.

Notre offre

Conception et analyse de votre besoin

- Analyse de vos factures pour déterminer votre profil de consommation
- Analyse du site pour proposer un dimensionnement optimal
- Adaptation du potentiel de production en fonction de votre localisation

Instruction

- Gestion de vos démarches d'autorisations administratives auprès d'Enedis, d'EDF et de l'urbanisme

Construction

- Commande des équipements et organisation des livraisons
- Partenariat avec des installateurs certifiés
- Gestion de chantier
- Mise en service de l'installation

Exploitation

- Supervision et maintenance de votre centrale pour optimiser ses performances tout au long de sa durée de vie

Complétez notre formulaire pour étudier la faisabilité de votre projet



Quelques références



Producteur indépendant français multi-énergies 100% renouvelables



Fondé en 2004, JP Energie Environnement (JPee) développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens et des centrales photovoltaïques en France. En juin 2023, JPee a ouvert son capital à la **Banque des Territoires** à hauteur de 34%. Liés depuis 2013 par un partenariat de co-investissement, les deux acteurs franchissent ainsi une nouvelle étape afin de soutenir les fortes ambitions de JPee et d'accélérer son activité.

Avec une puissance installée en janvier 2024 de 450 MW (16 parcs éoliens et 64 centrales solaires), JPee est l'une des principales sociétés françaises indépendantes d'énergies renouvelables. JPee porte aussi **244 MW en construction ou prêts à l'être**, et détient un portefeuille de projets en développement de plus de 2 GW.

L'entreprise d'origine familiale dirigée par Xavier Nass maille l'Hexagone depuis ses **7 agences** (Caen – son siège social –, Paris, Nantes, Bordeaux, Bourges, Lyon et Montpellier). Ses **155 collaborateurs** œuvrent au déploiement des EnR au cœur des territoires français, avec expertise, engagement, adaptabilité et réactivité.

Chiffre d'affaires 2023 : 77 millions d'euros (vente d'électricité)

Production 2023 : 790 000 MWh, l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 355 000 personnes

jpee.fr / 02 31 43 70 00 / [in](#) [@](#) [v](#)

autoconsommation@jpee.fr